

News Release

Communiqué

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

Nº 154

Le 18 juillet 1988

L'IRAN ACCEPTE LA RÉOLUTION 598 DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a indiqué aujourd'hui qu'il était encouragé par l'annonce faite par la République islamique d'Iran selon laquelle celle-ci acceptait la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui établit le cadre d'un règlement négocié du conflit irano-irakien.

Soulignant que l'Irak a déjà indiqué de son côté qu'il acceptait la résolution, M. Clark ajouta qu'il espérait que les hostilités entre les deux pays pourront prendre fin bientôt et de façon permanente.

- 30 -

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada